



# Meilleurs Voeux

**Christian ROUZIERES**, Maire de Mours, et l'**Équipe Municipale**,  
vous présentent, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, leurs vœux les meilleurs pour 2016.  
Tous les moursois sont cordialement invités à venir saluer ensemble la nouvelle année

**le samedi 23 janvier 2016 à 11 h**

A l'Espace Pierre CABRESPINE (avenue de Bagnac).

2016





## Edito

Chères Maursoises, chers Maursois,

A la veille du passage à la nouvelle année, je souhaite évoquer deux sujets dans cet édit.

La jeunesse touchée dans sa chair, ainsi que les familles, meurtries par le carnage dont notre pays a été victime. Tout a commencé il y a près de cinq ans, avec cette belle jeunesse, acteur principal du fol espoir engendré par le soulèvement des peuples, lors du "printemps arabe". Que reste-t'il du désir de démocratie, du respect des droits de l'homme, de la volonté de développement économique, social, culturel, du partage équitable des richesses, de cet élan, de ces vies brisées ? Le plus souvent, la chute des dictateurs a laissé la place au chaos, faute d'avoir suffisamment envisagé les suites de ces départs. Notre pays est une cible privilégiée du terrorisme, du fait de son histoire et de ses valeurs, de sa jeunesse et de sa manière de vivre, de s'exprimer, en toute liberté.

Les réfugiés victimes des violences, en Syrie en particulier, affluent vers l'Europe. Il convient de ne pas faire d'amalgame entre ces migrants, la religion et les terroristes qui peuvent s'infiltrer dans ces mouvements de populations. Nous avons débattu de ces sujets, au sein du Conseil Municipal et chacun a pu s'exprimer. La majorité a clairement fait le choix de se positionner en faveur de l'accueil de familles fuyant leur pays et la mort ou la torture. Certains d'entre vous, maursois, se sont également dit favorables à cet accueil et prêts à offrir une chambre, un lieu de vie et de repos dans l'attente d'un avenir meilleur. Le sujet est suivi de près, au quotidien par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en coordination étroite avec la Préfecture.

Dans cet édit, je voulais également aborder un autre sujet, bien différent, mais qui nécessite d'être évoqué, tant il va modifier fondamentalement le fonctionnement de nos communes et communautés de communes, ces prochaines années. Il s'agit de la nouvelle organisation territoriale (issue de la loi NOTRe). Le principe d'un regroupement des quatre communautés de communes de la grande châtaigneraie (Pays de Maurs, de Montsalvy, de St-Mamet et Laroquebrou) a été acté fin novembre, par les différents Conseils Communautaires. Si l'esprit de la réforme doit nous permettre d'avoir à terme plus de lisibilité sur les compétences de chaque collectivité, plus d'efficacité dans nos services et une écoute plus forte dans la nouvelle grande région, en particulier du fait de la taille de cette nouvelle structure communautaire (près de 22000 habitants), il n'en demeure pas moins beaucoup de questions auxquelles il faudra répondre dans un laps de temps bien trop contraint. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle structure devrait voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017. En attendant, vos élus devront faire preuve d'une grande efficacité, n'en doutons pas.

A toutes et à tous,

Je souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année.

**Christian ROUZIERES**  
Maire de Maurs

## Sommaire

<b>Edito</b>	<b>1</b>
<b>Actualités</b>	<b>2</b>
<b>Culture et Jeunesse</b>	<b>9</b>
<b>Animations</b>	<b>10</b>
<b>Travaux</b>	<b>11</b>
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	<b>13</b>
<b>Etat Civil</b>	<b>14</b>
<b>Communauté de Communes</b>	<b>15</b>
<b>Vie Associative</b>	<b>17</b>

**Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.**

**NB :** la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

## Maurs, Notre ville

**Maurs notre ville n°77**

**Bulletin Municipal d'Informations Semestriel**

**Directeur de publication :** Christian ROUZIERES

**Directrice de la Rédaction :**

Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, Céline CABANES et Virginie CESANO.

**Couverture :** Inauguration de l'Espace Socioculturel du Truel

**Conception graphique et Impression :**  
I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

**N° ISSN :** 1279 - 9254

**Dépôt Légal :** Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1250 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

**Site Internet :** [www.ville-maurs.fr](http://www.ville-maurs.fr)

**E-mail :** [mairie@ville-maurs.fr](mailto:mairie@ville-maurs.fr)

**Crédit Photos :** J.-P. Tourrilhes, J. Maget, J. Aymar, L. Miquel, Mairie

## L'ESPACE SOCIOCULTUREL DU TRUEL Un outil culturel de renforcement du lien social

C'est par une chaude journée d'automne, qu'a été inauguré l'Espace Socioculturel du Truel.

*Cette inauguration s'est déroulée en présence de Richard Vignon, Préfet du Cantal, d'Alain Calmette, Député du Cantal, des sénateurs Jacques Mézard et Bernard Delcros, et de nombreux élus du Territoire. Le Maire, Christian Rouzières a invité M. Le Préfet à couper le ruban afin d'officialiser la cérémonie.*



*Après avoir remercié l'ensemble des personnes présentes, le Maire a souligné le respect du délai d'achèvement du chantier. Il a remercié les financeurs sans qui un tel projet n'aurait pas été réalisable, ainsi que le cabinet d'architecture de M<sup>me</sup> Isabelle Saulnier pour son professionnalisme et la qualité du travail réalisé par les entreprises (locales en majorité).*



La propriété sur laquelle est implanté le bâtiment provient d'un leg de M. et M<sup>me</sup> Romero. L'ancienne grange est désormais un bâtiment rénové, fonctionnel, respectant le style architectural du sud de la Châtaigneraie, ainsi que les normes relatives à l'accessibilité. Il comprend deux salles d'activités, ainsi qu'un espace kitchenette et sanitaire. Trois espaces de rangement sont prévus pour stocker le matériel associatif. A l'extérieur, des sanitaires publics (toilettes sèches) et une pergola ont été implantés.

Ce nouvel espace sera mis à disposition de plusieurs associations, notamment la Ganelette, Arts et Métiers, ainsi que le Club des Aînés. En effet, les activités associatives qui vont être regroupées en ce lieu se déroulent actuellement dans des locaux inadaptés, ou ne répondant pas aux normes d'accessibilité.



## Financement

	DÉPENSES H.T.		RECETTES
Travaux	329 468,77 €	ETAT - Réserve Ministérielle	119 600,00 €
Aménagements intérieurs	23 000,00 €	ETAT - DETR	40 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	29 332,00 €	CONSEIL GENERAL - FEC	28 000,00 €
Mission Sécurité et Protection de la Santé	1 900,00 €	EMPRUNT ET AUTOFINANCEMENT	202 293,62 €
Mission Contrôle Technique	1 600,00 €		
Frais divers	4 592,85 €		
	<b>389 893.62 €</b>		<b>389 893.62 €</b>

## COMMÉMORATIONS DE NOVEMBRE

Le 11 novembre, Journée de la commémoration de la victoire et de la paix, a été commémoré dans le plus grand recueillement.

Le Maire de Maurs et le Conseil Municipal, les Conseillers Départementaux, les élus du Canton, les représentants des associations d'Anciens Combattants et les Veuves de Guerre étaient réunis Place des Cloîtres. Il est à noter qu'à Maurs, c'est la FNACA qui fédère aujourd'hui toutes les associations d'Anciens Combattants, relayant ainsi le devoir de mémoire auprès des jeunes générations, de plus en plus présentes lors des commémorations.

Les leçons de l'histoire doivent nous inciter à rester vigilants. Les événements tragiques récents nous rappellent que rien n'est jamais acquis.

La manifestation s'est clôturée autour d'un vin d'honneur donné en mairie, pour un moment d'échange et de convivialité.

1<sup>er</sup> Novembre  
Dépôt de Chrysanthèmes  
au monument aux morts  
du cimetière.

## PREMIERS PAS VERS UNE INTERCOMMUNALITÉ ÉLARGIE

La réforme territoriale est conduite localement, par le Préfet du Cantal. Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) s'inscrit parmi les objectifs fixés par la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).

### Les dispositions principales, relatives à cette réforme sont :

- Renforcer la capacité d'action du bloc communal, en s'appuyant sur des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) élargis, qui conféreront aux élus des moyens d'actions accrus par la mutualisation et la coordination ;
- Adopter une position stratégique en adéquation avec les futurs équilibres politiques et administratifs de la réforme territoriale ;
- S'inscrire plus efficacement dans la recherche de financements, en renforçant l'ingénierie administrative et en améliorant la visibilité des structures ;
- Améliorer les perspectives budgétaires des EPCI dans un contexte de diminution des ressources publiques.

En ce qui concerne notre territoire, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale propose la fusion des quatre communautés de communes du Sud Cantal : **Cère et Rance en Châtaigneraie, Entre Deux Lacs, Communauté de communes du Pays de Maurs et Communauté de communes du Pays de Montsalvy.**

Les quatre Communautés de communes ont délibéré favorablement, sur ce projet de fusion. Les Conseils Municipaux des 53 communes concernées se sont également prononcés pour ou contre ce regroupement. Au sein des conseils municipaux, les avis sont partagés, mais c'est un avis favorable à la fusion qui l'a emporté. Le 27 novembre 2015, le Conseil Municipal de Maurs ne s'est prononcé ni pour, ni contre, mais a largement exposé dans sa délibération les motifs de son abstention (voir le compte rendu de la séance du Conseil Municipal actuellement affiché et en ligne sur le site Internet).

**Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale définitif sera arrêté par le Préfet au plus tard le 31 Mars 2016, après consultation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et étude des avis émis par les collectivités.**

Pour former la nouvelle intercommunalité, les anciennes communautés de communes devront adopter une fiscalité identique et mettre en place entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 un socle de compétences obligatoires qui sont :

- Le développement économique (dont la promotion touristique),
- L'aménagement de l'espace : Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- Les aires d'accueil des gens du voyage,
- L'enlèvement des déchets ménagers,
- La gestion des milieux aquatiques (à partir de 2018),
- La gestion de l'eau potable et de l'assainissement (à partir de 2020).

D'autres compétences peuvent être transférées à titre optionnel ou supplémentaire. Dans ce cas, elles sont exercées sur l'ensemble du périmètre de la nouvelle Intercommunalité. A contrario, des compétences peuvent être restituées aux communes si elles ne sont pas intégrées dans les compétences choisies par la nouvelle collectivité.

Une étude de fusion des 4 communautés de communes a été anticipée. Le bureau d'études KLOPFER a réalisé une analyse financière et fiscale du projet de fusion, ainsi qu'un état des lieux des compétences exercées et poursuit cette étude notamment sur les ressources humaines. De nombreux points restent donc à déterminer pour cette fusion, notamment, le périmètre définitif d'une nouvelle intercommunalité, qui ne sera connu qu'en 2016.

## UNE ÉCOLE DE MUSIQUE DIPLOMANTE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Créée en 1980, sous l'impulsion de Pierre Cabrespine, Maire de l'époque, l'école municipale de musique de Maurs fait partie, avec le Conservatoire d'Aurillac, **des deux seules écoles de musique du Cantal gérées au niveau communal**. Elle dispense un enseignement ouvert à tout public, maursois ou non, et peut accueillir des élèves dès l'âge de 5 ans.

L'école municipale de musique de Maurs est sous la responsabilité d'une seule personne, Elisabeth Raynal-Goudoubert, qui assure l'enseignement musical (piano, synthétiseur, guitare, accordéon, formation musicale) et l'administration quotidienne de l'école. Un deuxième intervenant, Denis Wagenmann, propose les pratiques suivantes : flûte traversière, flûte à bec, chorale et formation musicale. Elle est soumise aux préconisations du schéma départemental de développement des enseignements et des pratiques artistiques. Il est ainsi proposé aux élèves un enseignement de qualité pour former des musiciens amateurs autonomes et permettre éventuellement, le passage de certificats de fin de cycle (diplômants).

Au niveau national, l'enseignement musical s'est engagé sur la voie du changement. Cela se traduit par l'élaboration de projets d'établissement sur 5 ans avec la détermination précise d'objectifs à atteindre pour qu'un plus grand nombre de personnes aient accès à la culture musicale et pour un partage des pratiques.

Soucieuse de l'avenir et de l'attractivité du territoire, afin de faciliter l'accès de la population à l'enseignement musical, la municipalité s'est engagée dans l'élaboration d'un projet d'établissement.

Ce projet détaille les axes de travail à mettre en œuvre pour l'avenir de la structure. Il a pour objectifs, de mettre en valeur l'importance de l'éducation musicale chez l'enfant, mais aussi d'améliorer la qualité de notre service.

### **Des axes de développement ont été identifiés pour les 5 années à venir :**

- développement de la pédagogie de groupe où émulation et partage renforcent la motivation,
- maintien des interventions en milieu scolaire,
- maintien d'une école délivrant un certificat de fin de cycle,
- proposition de nouvelles pratiques instrumentales,
- réflexion sur une nouvelle organisation administrative,
- amélioration de la communication du service.



## Ecole de musique

### Première étape : vers la pédagogie de groupe

La mise en pratique de cette pédagogie de groupe a débuté dès cette rentrée scolaire 2015-2016 au sein de l'école Municipale de Musique de Maurs, auprès des élèves volontaires du 1<sup>er</sup> cycle.

Concrètement, le principe est de rompre avec le cours individuel. L'enseignant constitue un groupe de plusieurs élèves d'âge similaire, trois pas plus, à l'intérieur duquel la compétition disparaît au profit de la coopération. Son rôle est alors de guider les élèves vers ce nouveau mode d'apprentissage. Les élèves doivent faire preuve d'autonomie, chacun doit pouvoir intervenir sur la réalisation du travail et doit avoir sa place au sein du groupe. Les musiciens peuvent interagir, instaurer un droit à la parole : écouter et accepter les remarques des autres, apprendre ensemble, développer une oreille attentive et critique, jouer devant les autres de façon régulière afin de permettre à l'élève de prendre plus de confiance en lui.

En se tournant vers la mise en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques, l'école municipale de musique de Maurs montre qu'elle est capable de mener une réflexion sur son avenir et se donne les moyens d'évoluer.

Ce renouveau pédagogique est un travail de longue haleine. Il impose une remise en question de la façon de travailler des enseignants. Des formations ont déjà été réalisées en ce sens et vont se poursuivre.

### Financement

L'école municipale de musique de Maurs a un coût de fonctionnement annuel avoisinant les 50 000 €, elle est principalement financée par la mairie (69 %). Les familles participent à hauteur de 22 % et le Conseil Départemental à hauteur de 9 %, sous réserve de respecter les préconisations du schéma départemental de développement des enseignements et des pratiques artistiques.

**Quelques places sont encore disponibles !**

S'adresser au 04 71 49 09 90 ou [ecoledemusique@ville-maurs.fr](mailto:ecoledemusique@ville-maurs.fr)

### TARIFS 2015/2016

	Maursois	Hors commune
Adulte	140 €	240 €
Premier élève - 1 <sup>er</sup> cycle	190 €	290 €
Premier élève - 2 <sup>e</sup> cycle	210 €	310 €
Deuxième élève et suivants - 1 <sup>er</sup> cycle	150 €	250 €
Deuxième élève et suivants - 2 <sup>e</sup> cycle	170 €	270 €
Supplément 2 <sup>e</sup> instrument	100 €	200 €
Classe Eveil	80 €	80 €

## ÉCOLE PUBLIQUE DENIS FORESTIER

### Des temps d'Activités Périscolaires riches en découvertes



Cela fait maintenant près de 3 ans que les temps d'activités périscolaires (TAP) ont été mis en place au sein de l'école publique Denis Forestier. Les activités sont gratuites pour les familles et font l'objet d'un projet éducatif territorial. Un nouveau comité de pilotage a été formé, composé de parents, enseignants, élus, agents municipaux. Il a pour mission d'assurer la mise en oeuvre et le suivi du projet éducatif.

L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires a évolué au cours de ces trois années, en tenant compte de l'expérience du terrain et des suggestions issues des réunions du comité de pilotage. Ces activités se déroulent les mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 (avec une durée élargie à 1 heure contre 45 mn auparavant). **A ce jour, 80 % des élèves, sont inscrits en TAP.**

Les agents de la commune proposent divers ateliers : découverte, sportifs, créatifs et culturels, ateliers musicaux, activités autour des livres et de la littérature.

Depuis la rentrée 2015-2016, ces temps d'activités se sont enrichis. **Grâce à l'intervention d'associations locales, de nouvelles activités sont proposées : rugby, foot, yoga, dessin...**

Le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) a informé les enfants sur la protection de notre environnement. Des professionnels feront découvrir la poterie et l'illustration d'albums. L'Association Rivages présentera des contes africains au prochain trimestre. Des stagiaires du LEAP Saint-Joseph sont également intervenus sur les TAP.

Ces interventions associatives et de professionnels, présentent un atout supplémentaire et donnent une autre dimension aux TAP.



## DIAGNOSTIC AEP Vers un réseau d'eau potable mieux connu

Les investigations de terrain réalisées dans le cadre du diagnostic AEP, touchent à leur fin. Il s'agissait de contrôler la consommation d'eau par tronçons, de rechercher les fuites, de réaliser un état des lieux de la ressource et du réseau.

Le cabinet d'Etude CEREG MASSIF CENTRAL a rendu son rapport le 30 novembre dernier, devant la commission chargée des travaux et a remis des documents sous format numérisé.

### Conclusions concernant la Ressource en eau :

Certains puits dysfonctionnent depuis plusieurs années, ce qui empêche une exploitation correcte de l'Aquifère (réserve d'eau alimentée par la nappe alluviale). Le système de drainage est également vétuste, colmaté par endroits. La recommandation de l'hydrogéologue préconise l'abandon des quatre puits ne fonctionnant plus correctement. Des investigations techniques : forages, études de sol, vont avoir lieu afin de quantifier le volume potentiel de la ressource en eau qui apparaît comme suffisante.

### Conclusions concernant la distribution :

L'état des lieux des conduites d'eau montre la présence de fuites sur le réseau :

- Des fuites ponctuelles qui sont réparées dès qu'elles sont connues.
- Des fuites linéaires liées à la vétusté du réseau. Les canalisations poreuses entraînent des micros fuites sur la longueur des conduites.

### Recommandations :

- Elaboration d'un programme de travaux, avec priorisation des actions à mener.
- Remplacement des tronçons identifiés comme fuyards, avec l'aide de l'Agence de l'eau pour le financement des nouvelles conduites.
- Renforcement de la surveillance des consommations annuelles par secteur pour ne pas se laisser dépasser et traiter les fuites au plus tôt.
- Réparation des fuites ponctuelles détectées. Cette réactivité a permis de passer la saison sèche dans de bonnes conditions, avec une ressource en eau stable.

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Une soirée très intéressante sur l'écriture, les romans, leur adaptation et le plaisir de lire avec Serge Joncour.

### Le calendrier de la Bibliothèque :

- **En mars**, une exposition dans le cadre de l'animation francophone "DIS-MOI DIX MOTS". Cette exposition présentera des œuvres réalisées notamment par les élèves de l'école Denis Forestier lors des TAP pour illustrer 10 mots de la francophonie, choisis au niveau national. Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter la bibliothécaire Valérie Géraud et consulter le site du ministère de la culture "DIS-MOI DIX MOTS".
- **En avril**, la bibliothèque, l'école municipale de musique et le service animation reconduiront la fête du jeu.
- **En juin**, exposition d' "écrits tournants" un projet avec l'association "Encantades" dans le cadre du festival de la poésie.



A l'heure de la rédaction de l'article déjà plus de 100 enfants sont attendus pour voir et jouer à l'exposition "à la découverte du Père Noël".

### Pour tous renseignements :

**Médiathèque Municipale de Maurs**  
Espace Cabrespine  
Route de Bagnac à Maurs  
ou 04 71 46 71 22

### Horaires d'ouverture au public

<b>mardi</b>	14 h - 18 h
<b>mercredi</b>	10 h - 12 h et 14 h - 18 h
<b>jeudi</b>	9 h - 12 h
<b>vendredi</b>	14 h - 18 h
<b>samedi</b>	9 h - 12 h

## LE CONSEIL JEUNES TIENT SES PROMESSES



### • L'atelier de poterie a connu un franc succès.

L'atelier de poterie a été proposé aux 10-15 ans, lors des Rencontres de Métiers de l'Artisanat d'Art. 34 jeunes des établissements scolaires maurois sont venus s'essayer à la poterie.

Avec l'aide de Céline Moissinac, potière à Saint-Mamet et des conseillers jeunes présents, chacun a pu fabriquer son propre bol et le décorer selon ses envies. Après un passage obligé dans le four de poterie, les artisans d'art en herbe, sont ensuite venus en mairie, récupérer leurs œuvres respectives.

### • La sortie cinéma a affiché complet !

46 jeunes se sont inscrits pour participer à la sortie cinéma organisée le mardi 20 Octobre dernier au cinéma "Le Cristal" d'Aurillac. Deux films en sorties nationales étaient proposés : "Le labyrinthe : la terre brûlée" (action/ science fiction) et "Les nouvelles aventures d'Aladin" (comédie / humour). L'expérience s'est révélée très positive. Les jeunes ont été très satisfaits et ont exprimé le souhait de réaliser d'autres sorties cinéma.



## RENCONTRES DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT D'ART Un week-end des plus réussi !



Pour sa 17<sup>e</sup> édition, la manifestation a rassemblé 35 artisans d'art du Cantal et des départements limitrophes. Ce week-end dédié à l'artisanat d'art a été des plus conviviaux. Les déambulations musicales du groupe Zanzibar ont assuré l'ambiance festive.



Les visiteurs avaient l'embarras du choix face aux nombreuses créations hautes en couleurs et de qualité. Des activités variées étaient représentées : poterie, céramique, bijouterie, création végétale, travail du bois...

Les plasticiens de Tous artzimus étaient également présents pour exposer la création sous un autre angle...

## SEMAINE DU GOÛT 2015 Fromage et produits laitiers à l'honneur

Nouveau succès pour la traditionnelle dégustation de jus de pommes et de châtaignes grillées ! Les membres de la commission Foires et Marchés étaient à pied d'œuvre toute la matinée du Jeudi 15 octobre, sur le marché, pour offrir aux passants ces produits du terroir préparés sur place.

Organisée à l'occasion de la "semaine du goût", cette matinée était aussi l'occasion de proposer un atelier spécifique réservé aux écoliers de la commune. Cette année, les petits écoliers ont pu goûter le fromage et les produits laitiers fabriqués par la ferme du BOS à Leynhac et découvrir leurs secrets de fabrication. Une activité ludique à laquelle ils ont participé avec enthousiasme, accompagnés de leurs enseignants.





## TRAVAUX AUX ABORDS DU COLLÈGE

Le secteur du Collège a nécessité la réfection d'une partie du réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées, afin de régler des problèmes d'écoulement et de résurgence.

Ces travaux ont été lancés en urgence par la commune en coordination avec le SIVU de Mours / Saint-Etienne de Mours. Le Budget prévisionnel des travaux s'élève à 100 000 € HT, dont 16 000 € HT de subventions accordées par le Conseil Départemental (au titre du Fond d'Equipement des Communes). C'est l'entreprise STAP15, qui est intervenue sur ce chantier, sous maîtrise d'œuvre du cabinet GETUDE. Un tronçon d'adduction d'eau a aussi été remplacé à proximité de l'entrée haute du collège public. Les réseaux secs ont été enfouis sur l'emprise du chantier. Une suite logique de séparation des eaux devra être menée ultérieurement, sur le secteur des "Catalans".

La réflexion sur l'aménagement de la voirie, va être menée en 2016, pour renforcer la sécurité et le stationnement aux abords des établissements scolaires.

## VOIRIE



La campagne de fauchage d'automne (accotement et talus) est en cours. La durée effective de cette passe est d'environ 250 heures, pour entretenir les 70 km de voirie et chemins. La session de réfection des fossés va pouvoir débuter.

Le chantier de la "Pigeonnie" est terminé, l'élargissement de la route coté talus et le busage ponctuel du fossé assurent une meilleure visibilité sur cette voie. Le panneau du lieu dit reste à poser.

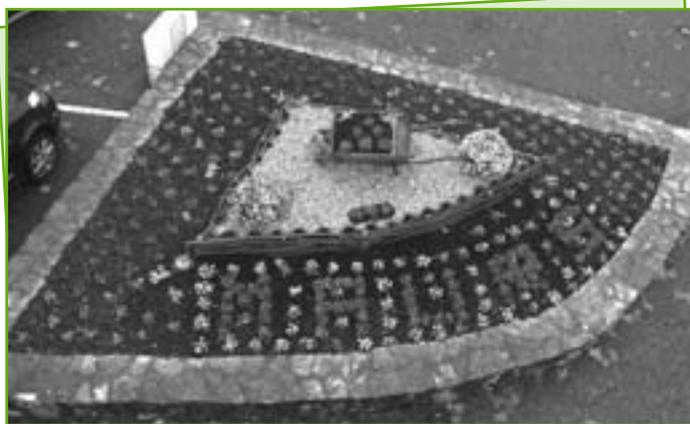
## ENTRETIEN DU CIMETIÈRE ET DU COMPLEXE SPORTIF

Une nouvelle tondeuse autoportée a été commandée (27 000 € TTC), afin de remplacer le tracteur tondeuse KUBOTA (qui datait de 1995). Celui-ci est conservé afin d'être utilisé en simple tracteur. A partir du mois de Janvier, la nouvelle tondeuse avec plateau frontal et ramassage central sera affectée à deux sites : le complexe sportif et le cimetière. Sa polyvalence permettra de traiter le problème du ramassage de la tonte au cimetière.



## ESPACES VERTS

Les massifs de fleurs de la place de l'Europe ont évolué vers un peu plus de volume, avec la présence de nouvelles décorations, d'un mélange entre végétal et minéral.



Des objets décoratifs donnés par des administrés ont été récupérés et restaurés pour une belle mise en valeur.

## DÉCHETS ET ENCOMBRANTS APPEL AU CIVISME



Nous avons remarqué que de plus en plus d'objets encombrants sont déposés à proximité des containers. Cette mauvaise habitude contribue à donner une image dégradée de notre village. De même, des cartons entiers sont insérés dans les containers, les remplissant beaucoup plus vite et les faisant déborder. Chacun est invité à faire preuve de civisme, en faisant l'effort de déposer ses déchets directement à la déchetterie à la zone de "Laborie". Merci pour votre collaboration.

## Monuments Funéraires POMPES FUNÈBRES BORIES

Tous travaux funéraires  
Magasin  
Grand choix d'articles funéraires  
Contrat obsèques

Sébastien BORIES  
120 rue Tour de Ville  
15600 MAURS

Tél. 04 71 46 74 93

Fax 04 71 49 09 63

sebastien\_bories@orange.fr

## ACTIONS DE FIN D'ANNÉE EN FAVEUR DE NOS AÎNÉS

C'est dans une ambiance musette dont seul Pierrot Pinquier a le secret, que 88 Maurois ont assisté au repas organisé par le CCAS pour la deuxième année consécutive, à l'espace Pierre Cabrespine.

Cet excellent repas était préparé par les établissements Cruzel. Il était servi et animé par les jeunes du Lycée Saint-Joseph, encadrés par leurs enseignants. Depuis maintenant de nombreuses années les différentes promotions préparent et vivent avec enthousiasme ce moment de convivialité intergénérationnel. Il ne faut pas que l'habitude banalise cette action qui est exceptionnelle.

Pour les anciens qui ne peuvent ou ne souhaitent pas assister à ce moment festif, les membres du CCAS ont distribué quelques chocolats, tradition des fêtes de fin d'année, qui donne l'occasion d'une petite visite toujours appréciée.

64 personnes seules auxquelles s'ajoutent 31 personnes à la maison de retraite et 29 couples ont reçu ce petit cadeau de la part du CCAS de la commune de Maurs.



## VACANCES POUR TOUS...

- Quelques familles souhaitent partir dans le cadre du programme Bourse Solidarité Vacances (BSV) pour les vacances d'hiver. Des séjours sont proposés à des prix défiant toute concurrence dans des stations de renom. Les séjours peuvent être programmés tout au long de l'année : vacances de printemps, vacances d'été. Pour les séjours à la mer en été, moins disponibles, il est donc conseillé de réserver au plus tôt.

De nombreuses familles peuvent bénéficier de ce programme ANCV (quotient familial inférieur à 1000 €, voir conditions détaillées en mairie).

- Les seniors partiront cette année au village de Vacances Cévéo de Mimizan Plage, du dimanche 4 au dimanche 11 Septembre 2016. D'ores et déjà il y a de nombreux partants. Les inscriptions officielles se feront courant Janvier 2016.

## CENTENAIRE DE M<sup>me</sup> CLOT



*Les membres du CCAS ont fêté les 100 ans de Mme CLOT. Elle s'est déplacée en Mairie avec les membres de sa famille pour célébrer cet évènement.*

## ÉTAT CIVIL

### Ils sont les bienvenus...

- 11-07-15 : Juliette BEFFRIEU
- 22-07-15 : Jade FIGEAC
- 28-07-15 : Alice NOAL
- 15-08-15 : Ezio DELLUC
- 15-08-15 : Jade DELLUC
- 06-10-15 : Thiago GRIFFEUILLE
- 05-11-15 : Daria VABRE
- 06-11-15 : Luis LAVERGNE
- 18-11-15 : Enzo CRETOIS

### Ils ont dit oui...

- 06-06-15 : Yoann VACHER, Frigoriste et Marion MAGET, notaire assistante
- 20-06-15 : Marc-Antoine GRIMONT, chef d'entreprise et Laëtitia CHAPPAZ, pharmacienne
- 18-07-15 : Germain CONDAMINE, retraité et Monique COUTAREL, assistante technique
- 15-08-15 : Francis MONBROUSSOUS, chef d'entreprise et Véronique AUDIBERT, directrice commerciale
- 21-08-15 : Pascal DHULSTER, professeur d'université et Joëlle HERCOUET, secrétaire médicale
- 05-09-15 : Jérémie VIGIER, agriculteur et Ingrid MANIOL, auxiliaire de vie

### Ils ne sont plus...

- 02-06-15 : Pierre SIMON - 79 ans
- 03-06-15 : Albert MAZARS - 91 ans
- 08-06-15 : Marie VAISSIERE veuve VIGIER - 86 ans
- 09-06-15 : Benoît TORIS - 48 ans
- 03-07-15 : Marcel LAISSALE - 87 ans
- 07-07-15 : Marie MAURY veuve ROLLAND - 93 ans
- 06-08-15 : Giuseppe GIUBELLINE - 79 ans
- 26-08-15 : Raymond BROUSSAL - 87 ans
- 26-08-15 : Alice MARCENAC veuve VERMANDE - 97 ans
- 28-08-15 : Louis BESSONIES - 90 ans

- 12-09-15 : Fernande RABOT épouse LIMOUZY - 74 ans
- 19-09-15 : Eduardo VELASCO - 83 ans
- 20-09-15 : Jean Marie BOUSSAROQUE - 88 ans
- 10-10-15 : Michel VERDIE - 96 ans
- 21-10-15 : Juliette AMAGAT veuve BOUDOU - 100 ans
- 26-10-15 : Roger RATTIER - 78 ans
- 04-11-15 : Fernand FIGEAC - 91 ans
- 05-11-15 : Marinette LOUDIERES épouse MONTILLET - 89 ans
- 17-11-15 : Berthe BLANQUIE épouse NEVOLTRIS - 91 ans
- 17-11-15 : Firmin FAURIOL - 84 ans

## SAISON CULTURELLE

La saison culturelle 2015/2016 de la Communauté de communes du Pays de Maurs a rencontré un fort succès lors de sa première partie de saison.

La deuxième partie de saison débutera le Samedi 19 mars à 21 h sur la commune de Saint-Constant (salle polyvalente), avec plusieurs concerts : Ceux qui marchent debout, Les Hell's Kitchen... en partenariat avec Cantal Musique et Danse, le Comité de la Foire à la Cerise et la Commune de Saint Constant.) dans le cadre des 10 ans du festival HIBERNAROCK.



## Les prochains rendez-vous culturels "Tout public"

- **Samedi 2 avril 2016** - 16 h 30 à 18 h 30 à l'ALSH de Maurs  
Stage d'accordéon diatonique
- **Samedi 2 avril 2016** - 20 h 30 à St-Etienne de Maurs - SALLE POLYVALENTE  
BAL TRAD "LES ZEOLES" ET "SON LIBRE" en partenariat avec  
l'association le Noyau joli et la commune de Saint-Etienne de Maurs.
- **Samedi 23 Avril 2016** - 21 h à Maurs - Espace PIERRE CABRESPINE  
Valérie DELBOS "Tant pis : je me lance !!"



Tombée dans la musique toute petite, Valérie va faire ses gammes vocales dès l'âge de huit ans au sein d'une chorale pour adultes ("Le Soleil Levant" - Figeac). A neuf ans, elle commence à apprendre à jouer du piano ("Association TRIADE" - Figeac). A seize ans, alors qu'elle part à Toulouse pour ses études, elle poursuit son épanouissement musical en goûtant au pop-rock joué au sein du groupe "TIME" qui deviendra quelques années plus tard "La Mäma" (groupe de reprises essentiellement anglo-saxonnes qui se produit toujours). 20 ans plus tard, après de multiples concerts dans la région AVEYRON-LOT-CANTAL, ses valises posées en Aveyron (arrivée en 2002 à Salles la source et depuis 2009 à Rodez) et grandement soutenue par le batteur Eric DELCLAUX devenu son compagnon et père de leurs 3 enfants, Valérie est poussée par l'envie résolument forte de s'exprimer en chansons.

**Renseignements et réservations : 04 71 46 77 08**  
developpement@cc-maurs.fr



VILLAGE VACANCES & SPA  
**La Châtaigneraie**

[www.vacances-chataigneraie.com](http://www.vacances-chataigneraie.com)

# C2M

Escalier, Garde corps, Portail  
Soudure, Travaux de découpe et pliage  
Fermetures et automatismes

\*\*\*\*\*

Z.A. de Laborie - Rue Ampère - 15600 MAURS  
Tél. 04 71 49 91 01 - Fax : 04 71 49 99 03  
[www.c2m15.com](http://www.c2m15.com) - [chabutj.m@wanadoo.fr](mailto:chabutj.m@wanadoo.fr)

# DESTRUELS DB BOUYGUES

*Naturellement performant*

RN 122 Le Bruel 15600 ST ETIENNE MAURS

Aluminier agréé. **TECHNAL**

Pour vos menuiseries, le savoir-faire d'un vrai professionnel !  
**MENUISERIES ALUMINIUM & PVC POUR LA RÉNOVATION ET LE NEUF:**  
vérandas, portes, fenêtres, coulissants, balcons, portails, volets...

## Miroiterie LAUMOND

15 Boulevard du Valenc BP 711  
15007 AURILLAC Cedex

04 71 63 59 30

[www.miroiterie-laumond.com](http://www.miroiterie-laumond.com)



**CARRIERE DE  
BAGNAC-SUR-CELE**  
Tél. : 05.65.34.93.96

**ENTREPRISES  
ET PARTICULIERS**  
*Sables - Grapiers - Tout venant  
Granulats agréés pour l'assainissement  
Granulats décoratifs*

**DEVIS GRATUIT  
LIVRAISON SUR CHANTIER**

## ELECTRIC AUTO - PL

TACHYGRAPHES  
Agrément D15  
Climatisation  
Plaques minéralogiques  
Clôtures et accessoires  
Auto Radio

**SARL Claude GLAYAL**  
Zone Artisanale - 15600 MAURS  
Tél. : 04 71 49 08 35  
Fax : 04 71 46 72 03



## CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier

## A2e3m

### Association des Elèves de l'École de Musique



L'association collabore aux projets menés par le service municipal de l'École de Musique. Elle vend boissons et friandises pour aider à l'acquisition de matériel.

L'année 2015 fut riche en moments musicaux pour l'école de musique : spectacle d'hiver, le 7 mars, avec pour objectif la musique d'ensemble, durant lequel chaque élève a amené son grain musical. De petits ensembles ont ainsi pu faire découvrir des couleurs musicales très diversifiées et appréciées du nombreux public.

La participation à la fête du jeu, le 15 avril 2015, fut aussi un moment fort de cette année : les notes musicales confondues dans différents jeux ont été très appréciées du jeune public.

Une audition de fin de cycle, ouverte au public, a également eu lieu à Maurs. Au cours de cette audition deux élèves de l'école ont remarquablement su porter haut, les qualités musicales de l'enseignement reçu au sein de cette école.

Le spectacle du 3 juillet a clôturé cette année musicale sur des mélodies connues de tous, où même le public a pu pousser la chansonnette.

**De nouveaux projets vont voir le jour en 2016 :** rencontre et travail sur les musiques traditionnelles et improvisation avec le compositeur Alain Bruel, concert en février et en juin.

## ADMR de MAURS : 1/2 siècle de service à la personne



**L'année 2015 aura été marquée par les 70 ans d'existence de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) sur le plan National, et par le cinquantenaire de l'Association locale sur le secteur de Maurs.**

Depuis 50 ans cette association créée le 6 novembre 1965, propose une aide de proximité aux personnes et aux familles. Elle leur permet de faire face matériellement et moralement aux charges de la vie quotidienne lorsque celles-ci deviennent trop lourdes, avec le souci de répondre aussi bien que possible aux attentes de chacun. C'est ainsi que chaque jour, par tous les temps, une équipe d'aides à domicile sillonne les nombreux chemins de nos campagnes et de nos villages pour apporter aide et réconfort à tous ceux qui font appel à elle. Que ce soit par les services rendus de manière ponctuelle ou durable ou par les animations théâtrales qu'elle organise, l'ADMR contribue à créer et à renforcer les liens de solidarité de plus en plus nécessaires dans notre société. Par ailleurs en offrant une activité salariée aux aides à domicile, elle contribue au maintien des emplois dans notre canton dont elle reste un des premiers employeurs. Fière de ce long cheminement et soucieuse de répondre aux besoins grandissants de son environnement, l'équipe de bénévoles et l'ensemble du personnel continueront à tout mettre en œuvre pour poursuivre dans cette voie longtemps encore et, pourquoi pas ...vers le centenaire !

**Contact :** 104, Tour de Ville - 15600 MAURS - Tél. : 04 71 46 77 40 / Email : [admr.maurs@fede15.admr.org](mailto:admr.maurs@fede15.admr.org)



*Tous les mois, les salariées se réunissent Salle du Veyre pour faire le point sur leur activité*



## L'ÉCOLE DU CHAT MAURSOIS ET LE BÉNÉVOLAT

L'école du Chat maursois stérilise et protège les chats errants à Maurs et dans de nombreuses autres communes du Pays de Maurs. L'association fonctionne grâce au bénévolat de quelques personnes, mais il suffit d'un problème de santé des uns ou des autres pour mettre en danger la plupart des actions engagées.

**C'est pourquoi nous vous appelons à nous rejoindre pour apporter votre aide à l'ensemble de la communauté maursoise.**

En quoi cette aide consiste-t-elle ? Elle peut prendre plusieurs formes :

- aider à attraper les chats errants en vue de leur stérilisation ;
- apporter à manger aux chats libres installés dans les abris autorisés par les maires ;
- organiser des collectes de croquettes et boîtes de conserve pour les chats libres ;
- accueillir chats ou chatons en attendant leur adoption ;
- participer à des campagnes de communication pour informer le public.

Rappelons qu'un chat errant (c'est-à-dire sans personne pour s'occuper de lui) a une espérance de vie de 2 ans, un chat libre (stérilisé et vivant dans un lieu protégé par une association) de 10 ans, un chat domestique (stérilisé, identifié et appartenant à quelqu'un) de 15 ans et au-delà.

N'hésitez plus, devenez bénévole et découvrez le monde fabuleux des chats, animaux superbes. Nous devons les protéger, en évitant une prolifération qui nuit à la faune sauvage (oiseaux et rongeurs) et qui occasionne nuisances et problèmes de voisinage. Il vous suffit de prendre contact avec nous pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

**Terence HURST** : chatmaursois@orange.fr / 06.88.35.95.84 / Facebook



## LE NOYAU JOLI

L'association le Noyau Joli propose comme tous les ans, différents ateliers:

- **Danse** : le 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lundi de 20 h 30 à 22 h 30.
- **Chant** : le 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> lundi de 20 h 30 à 22 h.
- **Vannerie** : le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois
- **Qigong et Tuishou** : le mardi 19 h / 20 h 30 dans une salle de la maison de retraite.

La dynamique de cette association étant l'échange de savoirs, nous accueillons toutes sortes d'idées ou propositions d'ateliers.

Nous vous attendons chaleureusement le 2 avril 2016, à Saint-Etienne de Maurs pour un grand bal traditionnel le soir et des ateliers chant, danse et musique en journée.

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Cette année encore, l'Association a fait son possible pour être à la hauteur de sa tâche : mobiliser un maximum de personnes pour le don de sang.

Autour de ses diverses actions, elle a enregistré sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015 : 553 personnes présentées, 500 personnes prélevées et 21 nouveaux donneurs. Ces chiffres sont honorables, et se maintiennent par rapport à l'année précédente.

### Activités de l'année :

- **15/01/2015** : Assemblée Générale à Leynhac
- **03/05/2015** : Randonnée pédestre au départ de Rouziers, 80 personnes, soleil et bonne humeur
- **16/07/2015** : Confection et vente de crêpes sur le Marché (il fait chaud aussi au mois de juillet, surtout au dessus des fourneaux!!)
- **05/09/2015** : Participation au Forum des Associations.

### A RETENIR : les dates des collectes de 2016.

- **MAURS** : 18 février / 12 mai / 1er septembre / et 10 novembre.
- **BOISSET** : 21 janvier et 28 juillet

*Un grand merci à Henri Cruzel et aux Logis-Cantal pour leur soutien et leur générosité lors de la collation de la collecte du 27 août.*



## L'AIDE A DOMICILE POUR TOUS, A TOUS LES ÂGES DE LA VIE



### Nous vous aidons au quotidien chez vous :

- Garde d'enfants : activités d'éveil, accompagnement pour les trajets école / domicile / loisirs, aide aux devoirs, etc.
- Ménage / Repassage.
- Courses / Préparation des repas.
- Accompagnement pour vos déplacements extérieurs : rdv médicaux, etc.
- Aide à la toilette, au lever, etc.

### Nos engagements :

- Un service de qualité, fiable et sérieux.
- Une éthique exigeante.
- Des professionnels salariés, qualifiés et régulièrement formés.
- La continuité du service.
- Une aide et un suivi personnalisés.



### Pour nous joindre :

Agence de Maurs – 21, tour de ville – 15600 Maurs  
Tél. 04 71 62 30 11 et [ased-cantal@wanadoo.fr](mailto:ased-cantal@wanadoo.fr)

# Didier TEULLET

## MAÇONNERIE

Rue des Catalans  
15600 MAURS

# LABORIE

15340 CALVINET



Tél. 04.71.49.92.79 - FAX 04.71.49.93.00

[www.autocars-laborie.fr](http://www.autocars-laborie.fr) - [laborie@wanadoo.fr](mailto:laborie@wanadoo.fr)

# SPAR



Faites le plein chez votre voisin

SARL Lavergne et fils **Tour-de-Ville**  
**15600 Maurs / Tél. 04 71 49 00 46**

Les Galeries  
de la  
Châtaigneraie

**Ouvert 7 jours/7**

Des produits 



Accès Wifi - Salle climatisée

**04.71.49.01.71**

11 Tour de ville 15600 Maurs

# A fleurs de pot

**Céline Cannes**  
Artisan Fleuriste



15 Tour de ville  
15600 MAURS  
04 71 46 71 16



# MAÇONNERIE BETONS

## Jean-Louis AYMAR

**Le Vallon - 15600 MAURS**  
**La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU**  
Tél. 04 71 49 99 31  
Fax : 04 71 49 98 03  
Port. 06 82 68 64 00

## VIA LIGURE Une nouvelle Association

Le 26 avril 2015 une nouvelle association est née. En effet en présence d'une trentaine de personnes, les statuts de cette nouvelle association ont été adoptés.



### L'objet de cette association est de :

- Valoriser le chemin "Conques-Maurs-Latronquière-Leyme-Rocamadour" sur l'ensemble des territoires concernés.
- Accueillir marcheurs et pèlerins sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Maurs.
- Mettre en valeur le patrimoine historique, artistique, culturel et religieux lié à ce chemin, notamment sur ce territoire.
- Organiser des événements valorisant ce patrimoine (concerts à l'abbatiale, randonnées, conférences, dépliants, etc...).

Depuis plusieurs années des passionnés de ce chemin "historique" se battent pour son ouverture et sa reconnaissance. Il fallait que dans le Cantal et à Maurs précisément, d'autres passionnés se mobilisent pour s'unir aux efforts de nos collègues du Lot.

### Les premières actions de Via ligure sur 2015 ont été :

- de participer à la création de "Promouvoir le chemin historique de Conques à Rocamadour par Maurs, Latronquière, Leyme", association créée par les élus des communes de l'Aveyron, du Cantal et du Lot traversées par le chemin. Les élus ont compris l'intérêt de ce chemin pour promouvoir les territoires traversés, et soutiendront auprès des instances représentatives la reconnaissance officielle de ce chemin.
- D'ouvrir les 800 mètres de chemin communal à Puechroux, près d'une vingtaine de bénévoles ont débroussaillé ce chemin au cours de deux journées de travail, en accord avec la mairie de Maurs (voir photo).
- D'accueillir les hospitaliers de d'Estaing lors de leur pèlerinage pour la Ste Flore (début octobre).

Ainsi le tracé de ce chemin est pratiquement arrêté, est sera publié dans les prochains mois. Il offrira aux marcheurs et pèlerins un parcours magnifique dans nos paysages extraordinaires en espérant que le balisage officiel pourra être mis en œuvre en 2016.

L'association VIA LIGURE a besoin de compétences en histoire, en communication, en graphisme, pour mettre en œuvre la communication nécessaire au développement de ce nouveau chemin. Vous pouvez nous rejoindre ou avoir d'autres renseignements au 06 87 02 93 69.

PS : lien sur le reportage de FR3 Nationale l'été dernier

[http://pluzz.francetv.fr/videos/jt\\_1920\\_124990986.html](http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1920_124990986.html)

[http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/19-20/jt-de-19-20-du-mardi-18-aout-2015\\_1038159.html](http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/19-20/jt-de-19-20-du-mardi-18-aout-2015_1038159.html)

## ASSOCIATION ARTS ET MÉTIERS PEINTURE SUR PORCELAINES

Dans une ambiance conviviale venez nous rejoindre pour peindre des objets en porcelaine (assiettes, plats, vases...)

Le club fonctionne les lundis et samedis de 9 h à 12 h à la salle "Le Graverie", mise à notre disposition gracieusement par la mairie.



Quelques réalisations.

**SNCF TER AUVERGNE**  
MAURS / AURILLAC

52 minutes de trajet  
+ 8 trains quotidiens  
= **2,40€ par jour\***  
avec l'abonnement de travail

**TROP FORT !**



droits réservés. commercialisé par SNCF au tarif de 2,40€ par jour avec abonnement de travail. \*hors frais de réservation et de réservation de 10€ par jour.





**OPTIQUE RENAUD**

2ème paire offerte \*  
Déplacement à domicile sur demande

**Decazeville**                      **Mauris**

Lundi 14h00-18h30  
Du Mardi au Samedi  
8h30-12h15/13h45-19h15

Du Mardi au Samedi  
9h00-12h15/14h00-19h00

Tel : 05 65 43 09 37  
Fax : 05 65 43 02 00

Tel : 04 71 49 08 19  
Fax : 04 71 49 78 19

Mail : [optique.renaud@wanadoo.fr](mailto:optique.renaud@wanadoo.fr)



**CAUMON-NAU**  
**TRAVAUX PUBLICS**

LA FONTANELLE - 15600 MAURS  
TÉL. 04 71 46 79 76 - FAX 04 71 46 70 17

[caumon.sylvain@orange.fr](mailto:caumon.sylvain@orange.fr)



Travaux Funéraires  
**CASSAGNE**

Marcolès  
04 71 64 72 16

**VIDANGE 15**  
**MACHEIX ASSAINISSEMENT**



**TOURNÉES RÉGULIÈRES**

Lave-Conteneurs  
de résidus urbains  
et industriels  
Unité mobile et autonome

Rue Guffenberg - 21 Lescudiliers      Fax : 04 71 64 37 29  
15000 AURILLAC                      04 71 64 34 79  
MAURIAC  
15380 FALGOUX                      04 71 69 54 01

**AUTOSUR**  
Contrôle Technique Automobile Maursois

Zone artisanale  
15600 Mauris

**04 71 49 09 69**  
**06 81 85 58 53**

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 14h - 18h30  
Le samedi 8h30 - 12h30



**Votre agence à Mauris**

8 place de l'Europe  
**04 71 49 79 00**

**BANQUE POPULAIRE**  
**DU MASSIF CENTRAL**  
BANQUE & ASSURANCE



**MENUISERIES**  
Aluminium - PVC - BOIS  
*Fabrication et Pose*  
Volets roulants - Cloisons sèches

**MAZET**  **ET FILS**

138, Avenue de Conthe  
15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 63 48 47  
Fax 04 71 63 50 48  
E-mail : [mazet-menuiserie@orange.fr](mailto:mazet-menuiserie@orange.fr)

## CLUB DES AINÉS

Alors que nous rédigeons cet article, le Club des Aînés qui est, avec ses 300 adhérents, la plus importante association locale, se prépare à vivre un grand événement : l'installation dans ses nouveaux locaux, à l'Espace Socioculturel du Truel, Rue du Pauverel.

Après 40 ans passés dans une salle de l' E.H.P.A.D. que nous remercions pour son accueil, nous apprécierons de nous retrouver dans des locaux plus spacieux, plus lumineux où nous pourrons organiser différentes activités, et pourquoi pas de nouveaux ateliers (vannerie, tricotage, broderie...).

**2015 a été riche en activités :** la "Rando du Mardi" rassemble une vingtaine de marcheurs, la danse, l'atelier mémoire et les concours de belote connaissent aussi un grand succès. Tout comme les rendez-vous festifs : repas dansants, Fête du Printemps, Fête d'Eté. Le Club a confectionné un magnifique char fleuri pour la Fête de Maurs et a participé au Forum des Associations.

Les voyages nous ont permis de découvrir Collonges la Rouge et les Ardoisières de Travassac, Sarlat et le Périgord Noir , les "Trésors de Provence".

### Au programme de 2016 :

- **En mars**, un merveilleux spectacle à Figeac : "L'Acadie, un pays qui se raconte" ;
- **Début juin**, une croisière sur le Rhin et, en septembre, un voyage d'un jour ou deux (en préparation).

Le Club des Aînés remercie tous ceux et celles qui par leur travail, leur présence, leurs dons, contribuent à sa bonne marche.



## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA DE MAURS) LA CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

**Siège social :** Mairie de Maurs

**Nombre d'adhérents :** 70 avec une moyenne d'âge de 52 ans

**Superficie de la Commune de Maurs :** 3084 Ha

**Superficie chassable :** 2374 Ha

L'ACCA de Maurs est administrée par un Conseil d'Administration composé de 9 membres élus pour 6 ans. Ses membres sont renouvelables par tiers tous les deux ans.

### Composition du bureau :

**Président :** Yves BOISSIERE

**Vice-Président :** Bernard RIVES

**Secrétaire :** Christian DARVOGNE

**Secrétaire adjoint :** Serge BRUEL

**Trésorier :** Michel BILLOT

**Les autres membres sont :** Pierre LACOSTE, Daniel MOUMINOUX, Vincent SABUT et Alain BEDOU.

### Conformément à l'article L.422-2 du code de l'Environnement l'ACCA a pour missions:

- D'assurer une bonne organisation technique de la chasse.
- De favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage, dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique.
- De favoriser la régulation des animaux nuisibles.
- De veiller au respect des plans de chasse en y affectant les ressources appropriées.
- D'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

L'ACCA est constituée sur les terrains autres que ceux : situés dans un rayon de 150 mètres autour de toute habitation, entourés d'une clôture, ayant fait l'objet de l'opposition des propriétaires ou détenteurs de droits de chasse, faisant partie du domaine public de l'Etat, des Départements, des Communes, des Forêts domaniales ou des emprises SNCF ; ayant fait l'objet de l'opposition des propriétaires au nom de convictions personnelles opposées à la chasse.

Le territoire de l'ACCA est constitué d'une réserve d'une superficie totale minimale d'au moins 10 % de sa surface totale, soit 263 Ha.



## ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS

### • Les Cyclos de Mours au Sommet

23 licenciés ont participé à notre séjour Cyclo annuel à Gréoux Les Bains (Alpes de Haute-Provence) du 14 au 21 juin 2015. Après une approche en voiture jusqu'à Sault, une douzaine de cyclos a brillamment gravi le Mont Ventoux, avec retour par Bédoin et les gorges de la Nesque.

### • L'Association Cyclotouriste de Mours toujours aussi dynamique avec :

- Nos sorties régulières du samedi après-midi en hiver et du dimanche matin en été.
- Toutes nos sorties en semaine par affinité et par niveau de compétence et un accompagnement toujours bienveillant des nouveaux venus.
- Notre concours de belote du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016.
- La rando route "La Jean Souq" le dimanche 8 Mai 2016
- Les randos route et pédestre "Fête de Mours" le samedi 20 août 2016.
- La renaissance de la "Transmoursoise VTT" le dimanche 16 Octobre 2016.
- Avec, grâce à l'arrivée d'une nouvelle équipe de jeunes vététistes très motivés, la réalisation de plusieurs circuits VTT permanents, ce qui apportera un plus certain à l'animation et à l'attrait touristique de notre commune.





Secteurs MAURS  
FIGEAC - AURILLAC  
DECAZEVILLE

# FERNANDEZ MEGHE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE  
VENTILATION - ÉNERGIES RENOUVELABLES

ENERGIES RENOUVELABLES	ELECTRICITE GENERALE
Chauffe-eau solaire Chauffe-eau thermodynamique Pompe à chaleur Aérothermie Climatisation Plancher chauffant électrique ou hydraulique VMC double flux Photovoltaïque	<b>INSTALLATION NEUF &amp; RÉNOVATION</b> <i>(particuliers - professionnels)</i> <b>DEVIS - ÉTUDE - CONSEIL</b> Automatisme portail Aspiration centralisée Réseau informatique Domotique Alarme incendie Alarme intrusion Télévision Téléphonie

**Tél. 04 71 46 70 48 - Port. 06 83 36 22 87**  
Fax 04 71 49 07 35 - Mail : fernandez-meghe@orange.fr  
Rieux - 15600 St-Etienne de Mours

## RETRAITE SPORTIVE SUD CANTAL



**Notre association a pour but de permettre aux plus de 50 ans de pratiquer une activité sportive dans une ambiance conviviale et sans esprit de compétition.**

- Le 8 septembre dernier, a eu lieu notre Assemblée Générale devant une centaine d'adhérents. Cette assemblée s'est clôturée par un repas moules-frites au plan d'eau du Rouget. Le soleil était au rendez-vous et les participants ont passé une journée très agréable.
- Nos activités ont repris dans la foulée, avec un changement d'horaire pour l'activité aquagym. Celle-ci a lieu désormais le jeudi de 13 h 45 à 14 h 30, toujours à la piscine du centre de la Châtaigneraie à Mours. Il semble que ce nouvel horaire, loin de perturber les habitués, convienne à un plus grand nombre, car de nouveaux adeptes nous rejoignent.

**Nos autres activités sont :** la randonnée, la gymnastique, le yoga, le tir à l'arc, la sarbacane et la danse.

A ce jour notre club compte près de 200 adhérents avec cette année, pas mal de nouvelles adhésions résultant de notre présence au forum des associations organisé par la ville de Mours. Merci à elle, et nous prenons rendez-vous pour l'an prochain !!

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT,

#### Contacteur :

Guy BAILLARD (président) au 04.71.46.96.49  
Colette LACOMBE (secrétaire) au 04.71.46.98.21

## LA PETITE BOULE MAURSOISE



Les gagnants du concours de la ville de MAURS : JUPIN Michel - BALZSTE Patrick - VERLAGUET Thierry  
entraînés des 2 co-présidents.

Notre Société de Pétanque compte 47 licenciés. Elle participe à la vie sportive et économique de notre canton en organisant 5 concours de fêtes, dont ceux de la Saint-Césaire qui ont rassemblé plus de 300 joueurs sur les terrains de la gare.

Cette année les concours internes ont connu un franc succès auprès de nos sociétaires. La Petite Boule Maursoise a eu l'occasion de faire connaître son activité "pétanque" lors du forum des associations qui s'est tenu le samedi 5 septembre 2015. Si des jeunes désirent pratiquer ce sport, ils peuvent s'adresser à Babeth FERRIERES.

Nous pouvons féliciter nos joueurs maursois de plus de 55 ans qui, après avoir remporté les éditions 2011-2013-2014 lors des Championnats de Clubs, se sont inclinés en 1/2 finale de l'édition 2015 face au club de la Pétanque Aurillacoise.

Pour la saison 2016 de nouvelles tenues seront proposées aux licenciés.

Pour les licences 2016 s'adresser à Mme FERRIERES Thérèse.

**BONNE SAISON SPORTIVE 2016.**

**RENDEZ-VOUS à notre GRAND CONCOURS DE BELOTE - VENDREDI 5 FEVRIER 2016.**



## ASSOCIATION SOUFFLE

L'association Souffle nouvellement créée se consacre à faire connaître le yoga, discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques.

Les techniques employées utilisent des pratiques respiratoires (pranayama), des postures physiques (asanas), de la méditation ainsi que de la relaxation profonde.

L'association dispense des cours de yoga le mardi de 19 h 15 à 20 h 45 salle de la martinelle avec comme intervenant Patrice Bonal diplômé des écoles de yoga sivananda et ashtanga.



## TENNIS DE TABLE DU PAYS DE MAURS

Dans le cadre de ses activités, le Tennis de Table du Pays de Maurs, a mis en place une école de tennis de table ouverte pour les jeunes à partir du C.P le mercredi de 18 h à 19 h (hors vacances scolaire). En effet, il y a très peu de club dans le Cantal qui peuvent s'enorgueillir d'avoir un tel dispositif même si le fonctionnement a atteint ses limites en nombre de participants, lié au nombre d'éducateurs présents.

Cela montre l'engouement des jeunes pour ce sport, oui je dis sport car il ne faut pas confondre le "ping-pong du dimanche" et le Tennis de Table laissé trop souvent en arrière plan par rapport à des sports plus traditionnels.

Cette année deux équipes représentent le club dans les championnats départementaux et évolueront comme chaque année dans le haut des classements. Plusieurs licenciés sont engagés cette fois ci dans des championnats individuels départementaux et régionaux y compris féminins. Les entraînements pour ces équipes ainsi que pour tous les adultes intéressés se déroulent un mercredi sur deux à partir de 19 h 15 et le vendredi à partir de 21 h ou 20 h 30 si compétition.

Pourtant, malgré tous nos efforts pour maintenir un club comme le notre à un tel niveau, tout cela pourrait s'arrêter si les infrastructures n'évoluent pas rapidement. Avec un unique gymnase communal pour tout le canton, il est difficile de caler le créneau horaire de son choix.

En conclusion, j'espère que nos décideurs départementaux, régionaux et nationaux finiront par entendre que le tissu associatif sera toujours porteur de grands moments de joie et d'amitié.



Pour toute information complémentaire venez visiter notre blog <http://t.t.pays-de-maurs.over-blog.com/> ou retrouvez-nous sur facebook Tennis de Table Pays de Maurs. Pour nous contacter : [t.t.pays.de.maur@gmail.com](mailto:t.t.pays.de.maur@gmail.com)

## SUD CANTAL FOOT La Montée en Puissance



Sud Cantal Foot, sous la conduite des co-présidents Patrick FONTANEL et Alain GRAMOND avec plus de 210 licenciés, continue sa montée en puissance dans les différents championnats du Cantal, des plus jeunes en passant par les seniors.

Le soutien des 7 communes (Leynhac, Maurs, Quézac, Saint-Constant, Saint-Santin d'Aveyron, Saint-Santin de Maurs et Saint-Etienne de Maurs), est un atout important grâce à la mise à disposition de toutes leurs installations.

L'entraîneur Sylvain CAUMON avec son adjoint Jérémy Fabre, apportent un dynamisme aux jeunes et les résultats de l'équipe fanion confirment l'excellente 2<sup>e</sup> place en Elite départementale. L'équipe 2, s'en sort bien également, en Promotion avec une 3<sup>e</sup> place. L'équipe 3 a un peu de mal en 2<sup>e</sup> division. Coté jeunes toutes les équipes sont à féliciter grâce à la persévérance des éducateurs et l'implication de David Verlhac.

Afin de préserver cette dynamique positive, toutes les personnes qui souhaitent apporter leurs compétences et tous les amoureux du football seront les bienvenus à Sud Cantal Foot.



**EQUIPE I ELITE** Debout de g. à d. : Alain Gramond - Sébastien Merle - Anthony Delluc - Mathias Bruel - Samuel Alastor - Victor Banderier - Gaëtan Vigier - Antoine Pouderoux - Patrick Fontanel. Accroupis de g. à d. : Laurent Broussal - Benjamin Montil - Jérémy Peyre - Jérémy Gandilhon - Cédric Simon - Sylvain Caumon - Emilien Castan - Patrick Imbert.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MAURSOISE

Vous voulez améliorer et entretenir votre condition physique, prendre un peu de temps pour vous, découvrir vie associative et convivialité, venez rejoindre la GV Maursoise.

Cette association adhérente à la Fédération française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire vous propose deux séances de gymnastique :

- Le mardi de 9 h à 10 h, le jeudi de 20 h à 21 h, à la salle des fêtes de Saint-Etienne de Maurs.
- Une séance de gymnastique en milieu aquatique, le jeudi de 15 h à 16 h, au Centre de la Châtaigneraie à Maurs.

**Nous vous invitons à une séance gratuite, renseignez vous auprès de :**  
Sa présidente, Ginette Courtiol 04 71 46 79 26,  
Sa Trésorière Martine Barès 06 70 25 84 14,  
ou sa secrétaire Marie Claude Gentil 04 71 46 72 66.



## STADE MAURSOIS CHATAIGNERAIE OLYMPIQUE ET CULTUREL

A l'issue de la saison dernière, un changement d'encadrement et d'organisation a été décidé. Le début de la saison a été encourageant dans la mesure où le Stade a enregistré quatre victoires pour quatre matches joués au moment où nous écrivons, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. S'ils continuent ainsi, les "rouge et blanc" devraient donner plus d'éclat encore à leurs couleurs.

**Les "Diablotines"**, section féminine du Stade, sont engagées cette année encore en Promotion Fédérale de rugby à 7. L'intérêt des jeunes filles pour ce jeu ne se dément pas. Elles ont aussi à défendre un titre de championnes du Limousin, acquis de haute lutte en avril contre Saint-Céré.

**Le Pôle Jeunes** poursuit son fonctionnement en rassemblement avec Arpajon, Saint-Simon et Saint-Mamet. Cela résout le problème d'effectif auquel le stade est confronté actuellement dans ces catégories et permet aux joueurs de pratiquer le jeu à 15 à un bon niveau avec l'émulation nécessaire pour progresser.

**Enfin, l'école de rugby** a toujours du succès, signe de bonne santé. Le tournoi qu'elle organise au mois d'avril a été une réussite. Le changement de catégories d'âges a quelque peu affecté ses effectifs. Cette année encore, l'Ecole de rugby a fait un effort de formation de cadres pour être en totale conformité, au regard des exigences de la Fédération.

**Le Stade se bouge !!!** C'est son trait de caractère dominant. Parfaitement intégré à la Chataigneraie de laquelle il tire ses valeurs, il se doit d'être novateur et imaginatif pour exister et séduire. Il vient de créer un collège de sponsors pour s'ouvrir au milieu économique local et régional. Un défi à la mesure de ses ambitions.



<b>Président</b>	Jean-François Dupuy	
<b>Secrétaire Général</b>	Jean-François Dupuy	
<b>Trésorier</b>	Jacques Maget	
<b>Responsables Sportif</b>	Géraud Seyrolle	Séniors
	Christian Lavigne	Pole jeune
	Fabien Raynal	Ecole de rugby
<b>Trésorier adjoint</b>	Jean-Louis Manhes	
<b>Responsable Animation sponsoring</b>	Rémy Seyrolle	
<b>Responsable école de rugby</b>	Yves Masbou	

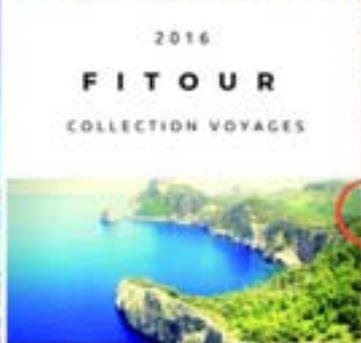
Découvrez

GRUPE

Delbos

Voyagez

Notre passion fera toujours la différence



2016

FITOUR  
COLLECTION VOYAGES

FITOUR VOYAGES

4 rue d'Aujou - 46100 FIGEAC

05 65 34 72 73

figeac@fitour-voyages.com

www.fitour-voyages.com

CARS DELBOS

Z.I. Lafarrayrie - 46100 FIGEAC

05 65 34 00 70

contact@cars-delbos.com

www.cars-delbos.com

IM046100001 - © GROUPE DELBOS

Ebenisterie  
RAPPO AGENCEMENTS  
à votre mesure



Cuisines

Dressings



Salles de bain

Meubles divers



Etude ■ Simulation 3D ■ Fabrication ■ Pose

06 65 37 86 55

Bois de Madame  
15 600 MAURS

ebenisterie.rappo@orange.fr  
facebook.com/ebenisterie.rappo



TRAVAUX PUBLICS

Hervé Lapierre

Z.A. La Croix du Coq  
15120 MONTSALVY

Tél. : 04 71 49 21 58

Fax : 04 71 49 21 75

Port. : 06 84 20 57 75

email : herve.lapierrretp@wanadoo.fr

# Intermarché

SUPER

**SAINT ETIENNE DE MAURS**

RN 122 – ROUTE D'AURILLAC

**TEL : 04 71 49 02 31**

**leDRIVE**  
Intermarché

**NOUVEAU**

[www.ledriveintermarche.com](http://www.ledriveintermarche.com)



1 Je commande...



2 Je passe...



3 Je m'identifie...



4 ...et hop, c'est dans mon coffre!

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00

Jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 19h00 sans interruption

Dimanche de 9h30 à 12h00



# imprimerie

Impression offset - Impression numérique - Tampons

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale  
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 15 36 • Fax 04 71 48 26 40  
[del.barco@wanadoo.fr](mailto:del.barco@wanadoo.fr)